

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 2 avril 2020 à 19h00

En exercice : 15

Présents : 11

Pouvoirs : 4

Votants : 15

Suite à l'épidémie du COVID-19 et selon les recommandations de l'état d'urgence sanitaire, ce conseil municipal s'est déroulé sans contact et sans public, en visioconférence avec un vote oral en direct sous la présidence de Monsieur Jean Philippe MONTAGNON, Maire. Des membres du nouveau conseil municipal étaient présents à titre consultatif, mais sans droit de vote : MM. Michel Fèvre, Daniel Pabiou et François Nicolas.

## ➤ Demandes de subventions au Département et à l'Agence de l'eau pour le projet de nouvelle station d'assainissement à Mayol

Monsieur le Maire rappelle que la consultation pour la construction de la station d'épuration à Mayol est lancée, la signature du marché devrait intervenir courant juin 2020. Le maître d'œuvre, le cabinet d'ingénierie FBI-e, a estimé le projet à 250 000 HT. Suite à un courriel reçu en mairie de la part de notre interlocuteur au département, le projet pourrait être financé à hauteur de 55 % (cumul des aides de l'Agence de l'eau et du département) soit environ 137 500 €, ce qui représente un autofinancement de 112 500 € de la part de la commune de MALVALETTE.

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les demandes de subventions pour ce projet auprès de l'Agence de l'eau Loire -Bretagne et auprès du département de la Haute-Loire.

**Vote : unanimité**

## ➤ Autorisation déléguée au Maire pour contracter les emprunts suivants :

- 150 000 € sur 20 ans pour le projet de station de Mayol

Le Maire présente les offres des banques et demande au conseil municipal de se prononcer pour contracter l'emprunt correspondant au projet.

Établissement	Taux	Type de prêt	Coût total du crédit	Montant des intérêts	Frais de dossier
Caisse d'Épargne	0,79 %	Amortissement constant	161 998,13 €	11 998,13 €	300 €
Crédit Agricole	2,06 %	Échéance constante	183 396,34 €	33 396,34 €	150 €

Le conseil municipal choisit la Caisse d'épargne pour son offre de 150 000 € sur 20 ans à un taux fixe de 0.79%.

**Vote : unanimité**

- 500 000 € sur 30 ans pour financer les projets de rénovation de la mairie et de construction d'une salle polyvalente

Établissement	Taux	Type de prêt	Coût total du crédit	Montant des intérêts	Frais de dossier
Caisse d'Épargne	1,09 %	Amortissement constant	582 431,25 €	82 431,25 €	1000 €
Crédit Agricole	2,28 %	Échéance constante	691 713,24 €	191 713,24 €	500

Le conseil municipal choisit la Caisse d'épargne pour son offre de 500 000 € sur 30 ans à un taux fixe de 1.09 %.

## ➤ Questions diverses

**Création et numérotation des rues** : les plaques des rues et les attestations d'adresse seront distribuées aux habitants de la commune à partir de mi-avril 2020.

Secrétaire de séance : Madame Ghislaine PANAZZA

séance levée à 20h20